RÈGLEMENT DE COMPÉTITION

Article 1 – Présentation de l'évènement « La VODAFOIL RACE »

Le samedi 15 juin 2024 sera organisée la manifestation sportive « VodaFoil Race » dans la baie de Taaone située à Pirae. Les clubs supports pour l'organisation de cet évènement sont l'association Tamariki Paddle & Surf Club, ci-après dénommé « l'Organisateur » et l'association Tahoe Event.

Article 2 – Programme et Modalités d'organisation de la course

Le parcours de la compétition est présenté en annexe 1.

Le programme de la journée en annexe 2.

La course est organisée sous le format d'une course chronométrée.

Des ajustements peuvent être opérés le jour de la compétition (possibilité de modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques).

La course de Foil

- Matériel obligatoire : Planche plus foil (non électrique).
- **Départ :** les compétiteurs se mettent à l'eau. Tirés par 1 jet ski.
- Arrivée sur la ligne d'eau signalée par les jet skis officiel de course.
- Distance totale : 500 m sous réserve pour catégorie hommes 250 m pour catégorie femmes
- Heure de début de la course : 11h30
- Heure finish: 13h00Remise des prix: 15h00

Possibilité de modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques.

Article 3 – Conditions de participation

Pour pouvoir participer à la course, chaque compétiteur devra :

- Remettre le bulletin d'inscription, le certificat médical.
- Renseigner son numéro de licence sportive (pour les licenciés),
- Obtention de la validation de son matériel de compétition.

Pas de catégorie d'âge demandée. La compétition est ouverte aux non licenciés sous réserve de la présentation d'un certificat médical datant de moins de trois mois, justifiant l'aptitude du compétiteur à participer à la compétition.

Article 4 – Modalités d'inscription

L'inscription à la compétition peut se faire via notre site internet : « inscription_vodafoil_race » et peut se faire le jour du départ soit à Aorai Tinihau, dès l'ouverture de l'évènement à partir de 08h00. Les inscriptions se termineront à 10h30. L'inscription comprend un t-shirt Vodafone et un dossard numéroté remis au moment de l'inscription et une boisson offerte lors de la remise des prix prévue le jour même.

Article 5 – Type de course

Les courses seront sous le format 'duel et / ou contre la montre'.

2 courses prévues en contre la montre. Le meilleur chrono des 2 courses désignera le vainqueur de la compétition. Tirage au sort des duels le jour de la compétition.

Article 6 – Sécurité, Équité sportive et Dommage matériel

Sécurité – Équité sportive

L'évènement sportif sera signalé aux autorités de la commune (police, gendarmerie, pompiers) ainsi qu'aux autorités administratives qui en ont la gestion foncière des lieux (mairie de Pirae et Port Autonome de Papeete).

Dommage matériel :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage (vol, perte, bri...) subi lors de l'évènement.

Article 7 – Réclamation

Toute réclamation doit être écrite, rédigée en français et doit être présentée au comité de course à la fin de la compétition et accompagnée d'un règlement de quinze mille francs (15 000 XPF).

Article 8 – Droit d'image

Pour sa participation à l'évènement, chaque compétiteur et participant autorise expressément l'organisateur à utiliser, faire utiliser, reproduire et faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée, notamment pour remercier les différents sponsors qui ont contribué à l'organisation de l'évènement.

Article 9 – Respect de l'environnement

En s'inscrivant à l'évènement, le compétiteur et accompagnateur s'engage à respecter l'environnement sur le site et sur le plan d'eau. Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets sur la voie publique et sur le plan d'eau. Il doit conserver ses déchets et emballages et utiliser les poubelles que l'organisateur aura mis en place sur le site.

Article 10 – Lutte anti-dopage

Les participants s'engagent rigoureusement à l'interdiction de dopage et à respecter les dispositions concernant les contrôles antidopage, conformément aux dispositions du code du sport.

Les organisateurs de la compétition se réservent le droit de refuser un compétiteur sous l'emprise d'alcool ou autres substances.

Article 11 – Acceptation du Règlement

L'inscription à l'évènement « VodaFoil Race » implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant au présent règlement de course. Chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans son intégralité.

Il sera affiché et mis à disposition des compétiteurs et participants sur le lieu de course, au siège de l'association

Pour le bureau de l'association Vodafone Channel Race Tahiti, Secrétaire, Vaea Olanda

Annexe 1:

Parcours Femmes:



Parcours Hommes:



Annexe 2 : Planning du Samedi 15 juin 2024

08h30 - 09h30	Inscription sur le site Aorai Tini Hau des derniers compétiteurs. Distribution des dossards numérotés à chaque compétiteur. Convocation des compétiteurs – binôme - sur la plage de Taaone. <u>Besoin:</u> Établir et prendre en compte des stocks.			
09h30	Course de foil.			
13h00	Arrêt course			
A partir de 15H00	Remise des prix Foil			